REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune de Vénissieux

==========

SEANCE DU 16 JUIN 2009

N° 19 Objet de la délibération : Acquisition de photocopieurs - Appel d'Offres Ouvert.

Date de la convocation : 09/06/2009
Compte rendu affiché le : 18/06/2009

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45
Nombre de conseillers municipaux présents: 40

Président : M. André GERIN

Secrétaire Chaïneze KABOUYA

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Henri THIVILLIER, Mme Evelyne EBERSVILLER, M. Lahceme TOUATI, M. Christian FALCONNET, M. Bayrem BRAIKI, Mme Andrée LOSCOS, M. Thierry VIGNAUD, Mme Edith CHAGNARD-PEILLARD, M. Pierre-Alain MILLET, Mademoiselle Chaïneze KABOUYA, M. Eléazar BAFOUNTA, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Véronique FORESTIER, M. André GERIN, M. Jean-Marc THEVENON, Mme Annie BROUET, Mme Paula ALCARAZ, M. Francis RAMBEAU, Mme Michèle BAICCHI, Mme Evelyne BEROUD, Mme Eliette ORENES, M. Hamza MOREL, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelak FADLY, Mme Véronique CALLUT, Mme Amina AHAMADA MADI, M. Mokrane KESSI, Mme Marie-Christine SEEMANN, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Jeff ARIAGNO, M. Idir BOUMERTIT, Mme Yvonne LYON, M. Djilannie BENMABROUK, M. Christophe GIRARD, Mme Danica LJUSTINA, M. Yvan BENEDETTI, M. Maurice IACOVELLA, Mme Geneviève SOUDAN

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : Mme Danièle GICQUEL a donné pouvoir à Mademoiselle Chaïneze KABOUYA, M. Bernard RIVALTA a donné pouvoir à M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Samia LEDESERT a donné pouvoir à M. Lahceme TOUATI, Mme Justine MUSEMBA a donné pouvoir à Mme Yvonne LYON, Mme Saliha MERTANI a donné pouvoir à Mme Geneviève SOUDAN

N° 19 - Acquisition de photocopieurs - Appel d'Offres Ouvert.

RAPPORT DE M. LE MAIRE, DEPUTE DU RHONE

Pour la reproduction de documents, les écoles maternelles et élémentaires, les différents services municipaux, l'imprimerie administrative de la Ville de Vénissieux, utilisent des photocopieurs achetés ou loués.

Par ailleurs, le contrat de location et maintenance du copieur haut volume installé à l'imprimerie administrative arrive à échéance fin 2009. Il convient donc de prévoir son renouvellement. Ce qui pourrait être fait dans le cadre d'un contrat de location maintenance, afin d'avoir en permanence un matériel fiable et performant.

L'acquisition de photocopieurs nécessaires aux services municipaux, et aux groupes scolaires, pourrait être traitée par voie d'appel d'offres ouvert sur offres de prix.

Cet appel d'offres comprenait deux lots :

LOT 1 : Acquisition de copieurs pour les services municipaux et groupes scolaires ; Marché à bons de commande avec un montant minimum de 20 000€ H.T. et un montant maximum de 70 000 € H.T.- Marché valable pour l'année 2010.

LOT 2 : Location et maintenance d'un photocopieur haut volume pour l'imprimerie administrative.

Le Conseil Municipal,
Le rapport de M. Le Maire, Député du Rhône, entendu,
Vu l'avis du Bureau municipal du ,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des suffrages exprimés,

1. Dit que la fourniture de photocopieurs sera traitée par voie d'appel d'offres ouvert en deux lots.

2. Approuve le dossier de consultation.

3. Autorise Monsieur le Maire ou à défaut l'adjoint délégué, en cas d'appel d'offres ouvert infructueux à passer des marchés négociés, en application de l'article 35-I du code des Marchés Publics.

4. Autorise Monsieur le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer les actes d'engagements des entreprises retenues.

5. Dit que la dépense sera inscrite au budget au compte 2183 " matériel de bureau et matériel informatique" pour l'acquisition aux fonctions appropriées, au compte 6135 " locations mobilières" et au compte 6156" maintenance"

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire,
Député du Rhône,
L'Adjoint,